









Objectif : permettre aux particuliers non-proprétaires de participer à la transition énergétique

### Développer la production d'électricité photovoltaïque

 <p>Coût maximum</p> <p><b>CHF 100'000.-</b></p>	 <p>Soutien financier</p> <p><b>Rétribution</b></p>	 <p>Type de financement</p> <p><b>Participatif</b></p>	 <p>Etat actuel</p> <p><b>Néant</b></p>
---	--	--	--

<p>La Commune de Moudon a déjà réalisé plusieurs actions dans la promotion de la production d'électricité photovoltaïque : une installation au collège de l'Ochette et sur le bâtiment des services communaux. La Commune a également publié le guide opérationnel pour l'intégration architecturale des panneaux photovoltaïques dans un contexte à haute valeur patrimoniale.</p> <p>Afin d'équiper les bâtiments communaux de manière exemplaire et de permettre aux citoyens non-proprétaires d'investir dans la transition énergétique, la Commune propose la création d'une coopérative solaire.</p> <p>Avantages et objectifs de la coopérative solaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec peu de fonds propres et sans nécessité d'être propriétaire d'un toit, chacun peut participer à la transition énergétique</li> <li>• Ancrage régional, gouvernance de proximité et collaboration avec les entreprises locales</li> <li>• Chaque coopérateur possède une voix</li> <li>• Ouverture de la coopérative à la région de Moudon, et pas uniquement au territoire de la Commune.</li> </ul> <p><i>A noter qu'un programme de subventions pour les propriétaires privés sera développé dans le cadre de la fiche n°2.</i></p> <p><b>Budget :</b> Estimation d'une participation de max CHF 100'000.- de la Commune</p> <p><b>Soutien financier :</b> Rétribution unique (RU).</p> <p><b>Type de financement :</b> Financement participatif de la coopérative, et subvention cantonale.</p>	<p><b>Critère de réussite intermédiaire</b></p> <p>⇒ Mise en place d'une société coopérative : comité, statut, objectifs et financement.</p> <p><b>Critère de réussite final</b></p> <p>⇒ Au moins un projet de centrale solaire réalisé en 2026.</p>
--	---

Mise en oeuvre	
<p>Création de la coopérative :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Définir un cahier des charges et les objectifs.</li> <li>Réaliser un appel à candidature pour constituer un comité.</li> <li>Elaborer les statuts de la coopérative.</li> <li>Identifier 1 à 3 toitures faciles à équiper et d'une certaine taille (publiques ou privées) pour démarrer les premiers projets, faire les appels d'offres, réaliser un planning et concevoir un business plan.</li> <li>Ouvrir les candidatures pour les coopérateurs.</li> <li>Réaliser les projets.</li> </ol>	<p><b>Lead :</b></p> <p>Jean-Philippe STECK (Municipalité)</p> <p><b>Soutien :</b></p> <p>Linda PERRET (intendance des bâtiments) Jorge ROCHA (technicien communal) Comité de la coopérative à créer</p>
<p><b>Nécessité d'un mandat externe ?</b></p>	
	<p>2024 •Cahier des charges</p>
	<p>2025 •Constitution de la coopérative</p>
<p>Oui</p>	<p>2026 •Premières réalisation</p>
<p><b>Participation de la population</b></p>	
<p>Oui, il s'agit de trouver des compétences pour la gouvernance (comité) et des coopérateurs/investisseurs.</p>	

## Liens utiles et références

- [Swiss solar](#)
- [swisstopo - Cadastre solaire \(toits solaires\)](#)
- [SuisseEnergie - Courant solaire pour les locataires](#)
- [vd.ch - Etude sur les financements participatifs solaires](#)
- [Echallens - Financement participatif](#)
- [Région Neuchâtel – Coopérative solaire](#)